Je suis nouveau joueur, j'agrafe une photocopie recto de la carte d'identité ou du livret de famille

COLLER ICI
UNE PHOTOCOPIE RECTO
DE LA CARTE D'IDENTITE
OU DU LIVRET DE FAMILLE

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné	autorise mon
fils / fille	

à pratiquer le football, aux entraînements, aux compétitions et à être transporté dans les voitures des dirigeants de l'association et des autres parents, pour la saison 2016-2017. En cas d'accident, j'autorise les responsables à faire pratiquer toutes les interventions indispensables, même sous anesthésie générale et à donner les soins nécessaires à mon enfant.

Nous nous engageons à accomplir 3 déplacements avec l'équipe de notre enfant dans la saison et à transporter d'autres enfants.

Fait à St Baldoph, le

SIGNATURE



CE DOSSIER EST A RETOURNER COMPLET ET ACCOMPAGNE

DE LA DEMANDE DE LICENCE DE LA F.F.F. REMPLIE

Pour tout renseignement, contacter:

Aziz MESRARI – Secrétaire FCB – 30 ch. des Grands Prés – 73190 ST BALDOPH aziz.mesrari@wanadoo.fr – 06.25.83.84.13



http://fc-st-baldoph.footeo.com/

DOSSIER D'INSCRIPTION Saison 2016/2017

NOM:	Prénom:				
Date de naissance :	à :				
Adresse :					
Code postal :	Ville :				
joueur	parent 1	parent 2			
joueur	parent 1	parent 2			
@	@	@			
De par votre profession ou	vos relations, avez-vous :				
 Des possibilités de spons Si oui, lesquelles : 	oring : Oui	non			
Des possibilités de dons p Si oui, lesquelles :	oour la tombola : Oui	non			
Pour renforcer notre équipe	sportive, seriez-vous intér	essés :			
 Pour entraîner une équipe Si oui, laquelle : 		non			
Pour suivre une équipe le week end :					

CONTRAT ENTRE LE JOUEUR ET LE CLUB DE FC ST BALDOPH

<u>Article 1</u>: Le joueur s'engage pour une saison à participer :

- aux entraînements de son équipe.
- aux compétitions dans lesquelles son équipe est engagée.
- aux manifestations du club

Article 2 : Le joueur est placé sous la responsabilité d'un éducateur ou un entraîneur de Football.

Il doit informer le plus tôt possible son éducateur pour tout retard ou absence aux

entraînements ou aux compétitions.

Article 3: Le joueur doit être respectueux des personnes, des locaux, du matériel. Tout manquement

à cette règle entraînera une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club et au

remboursement des frais occasionnés.

Article 4 : Attitude du joueur en compétition : il doit être respectueux des règles et des personnes qui

encadrent les compétitions.

CARTON ROUGE: le carton rouge reçu au cours d'un match s'il est **antisportif (coups à l'adversaire, insultes, comportement contestataire)** sera à la charge du joueur. Le carton rouge entraîne un rapport du joueur qui devra le remettre au secrétaire du club le lendemain du match. Après plusieurs cartons rouges le comité directeur du club peut prononcer l'exclusion temporaire ou définitive du joueur.

Article 5 : Les **cotisations** sont exigibles à la signature de la licence. En accord avec le trésorier, un

échéancier de paiement peut être établi. Si celui ci n'est pas respecté il entraîne la

suspension du joueur voire même l'exclusion.

<u>Article 6</u>: Le joueur s'engage à participer à la tombola organisée par le club. Le joueur recevra nominativement un carnet de 10 tickets de tombola dont il sera en charge de vendre au

nom du club et de rendre la souche du carnet vendu ou non vendu avant le jour de

l'Assemblée Générale du club

Article 7 : Les éducateurs sont les seuls maîtres dans la composition de leur équipe.

Il convient de respecter leurs choix qui ne peuvent en aucun cas être discutés.

Article 8 : Le joueur autorise les dirigeants du FCB à utiliser dans le cadre des activités du club des

photos de lui prises au cours de matchs ou manifestations liées au club.

Le joueur et son représentant « Lu et approuvé »

Le joueur

Les parents

Pour le comité Le président

Pour tout renseignement, contacter :

Aziz MESRARI – Secrétaire FCB – 30 ch. des Grands Prés – 73190 ST BALDOPH aziz.mesrari@wanadoo.fr – 06.25.83.84.13

COI	ΓISA ⁻	FION		NI	IFI	ΙF
GO I	IIJA		HIN	I N L	JEL	

J	ment de la lice is de régler pa	•	e en 3 cneques.			
Chèque	. с с. с. с. с. р.		Espèces		Carte M	'RA
Encaisse	ement des chè	ques				
Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Novembre	Décembre

TARIFS LICENCES 2016/2017

Sont compris dans la licence :

- une paire de chaussettes de match
- un short de match (uniquement des babys aux benjamins)
- 3 calendriers et 1 carnet de tombola que chaque licencié aura a charge de vendre. En réalisant ces ventes, le licencié récupérera par conséquent 30€. Cette mesure est donc égalitaire puisque chaque licencié dispose du même nombre de calendriers et tombola à vendre et n'apporte aucune différence pour ceux qui, les précédentes saisons acomplissaient cette tâche.

Concours sur la saison pour la tombola
6 carnets vendus = 1 survêtement du club offert
Le meilleur vendeur du club = 1 maillot offert du club de son choix

Catégories	Années de naissance	Dénominations	Tarif de base	calendriers	tombola	Tarif Total
Baby	2012	U5	50€	10€	20€	80€
Débutants	2011, 2010	U6, U7	70€	10€	20€	100€
Poussins	2009, 2008	U8; U9	80€	10€	20€	110€
Pupilles	2007, 2006	U10, U11	80€	10€	20€	110€
Benjamins	2005, 2004	U12, U13	80€	10€	20€	110€
Minimes	2003, 2002	U14, U15	100€	10€	20€	130€
Cadets	2001, 2000	U16, U17	100€	10€	20€	130€
Juniors	1999, 1998, 1997	U18, U19, U20	100€	10€	20€	130€
Seniors	> 1996	Seniors	110€	10€	20€	140€
Vétérans	> 1981	Vétérans	100€	1	20€	120€

^t⇒20€ de réduction sur le 2^{ème} enfant inscrit et 30€ pour les suivants.

Les différentes informations seront alors diffusées via votre messagerie internet. Si vous n'en possédez pas merci de joindre 2 enveloppes timbrées libellés à votre adresse.